

## 1. Nos membres

En 2018, la Belgique compte 5221 journalistes professionnels agréés et de presse périodique et spécialisée. 2529 d'entre eux sont agréés dans le rôle néerlandophone et 2268 dans le rôle francophone. De nombreux correspondants étrangers (424) obtiennent également une carte de presse de journaliste professionnel.

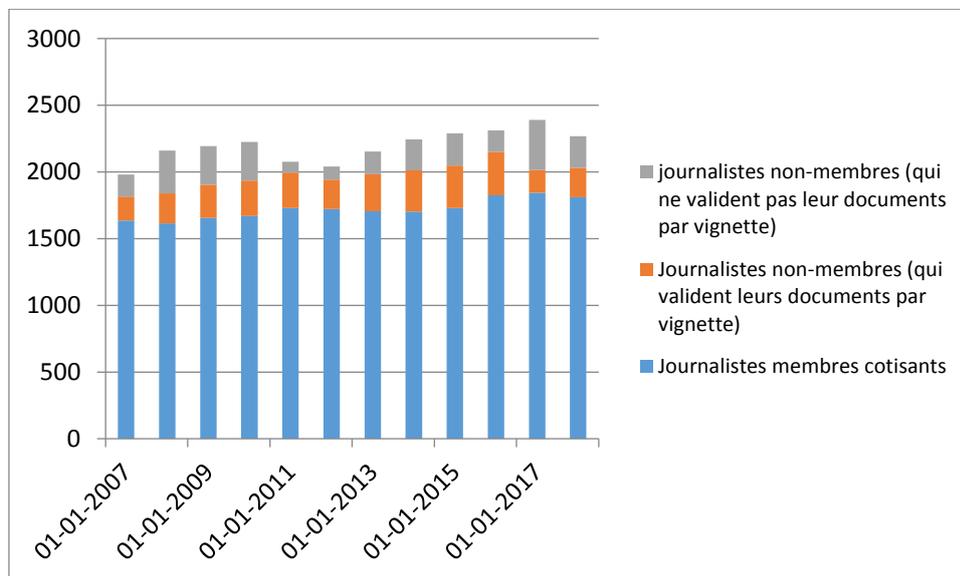
Les journalistes stagiaires sont au nombre de 409. Du côté francophone, on en recense 171, dont 79 ont été admis en 2018.

En 2018, 105 candidats ont été admis au titre de journaliste professionnel et 3 au titre de journaliste de presse périodique et spécialisé soit 32 de plus qu'en 2017. Parmi ceux-ci, 70 étaient déjà stagiaires AJP.

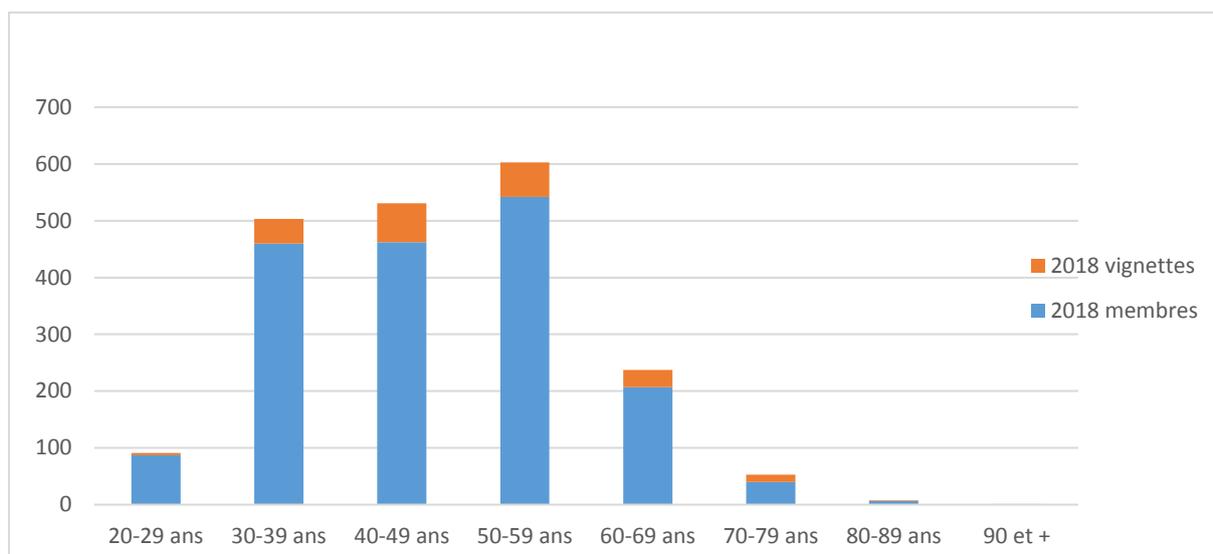
L'AJP compte également des membres correspondants de presse (93), honoraires (138) et étudiants (104).

Fin 2018, l'AJP comptait au total 2323 membres, toutes catégories confondues.

En 2018, parmi les journalistes professionnels, le taux d'affiliation est de 79.8%. Le graphique suivant permet de voir l'évolution du taux d'affiliation sur les 10 dernières années



Le graphique suivant permet de visualiser le taux d'affiliation par tranche d'âge, qui reste assez stable d'une génération à l'autre de journalistes.



### Du côté de nos membres étudiants

Sur proposition du conseil de direction, l'AJP a décidé de modifier l'opération 'Triangle', qui organise la relation de l'AJP avec les écoles et les étudiants en journalisme. Le montant de l'affiliation « étudiants » est passé de 48 à 20 euros, et les avantages ont été revus. L'objectif était que les écoles affilient collectivement leurs étudiants à un prix raisonnable pour elles.

Au total, trois écoles ont embrayé directement et payé l'ensemble de la cotisation pour leurs étudiants, une école a choisi de payer une partie de la cotisation des MA2 et laissait chacun libre de s'affilier ou pas, deux écoles réfléchissaient toujours fin décembre 2018 à la formule qui leur conviendrait et deux écoles n'ont donné aucune suite à la proposition.

Quelque 104 étudiants étaient affiliés à l'AJP fin 2018, contre 42 l'année précédente. Le montant total des cotisations était légèrement supérieur à 2017.

## 2. L'équipe, le conseil de direction, les instances et les finances de l'Union

En 2018, quelques changements sont intervenus dans le Conseil de direction et dans l'équipe salariée.

Présidé par François Ryckmans, le [Conseil de direction](#) s'est réuni 7 fois en 2018 et le Bureau exécutif 4 fois. Le Conseil a accueilli lors de l'AG de février 2018 Maxime Paquay (RTBF) qui a remplacé Odile Leherte au poste de secrétaire du conseil, Gérard Gaudin – qui était déjà membre du conseil - à celui de vice-président et Xavier Counasse au « mandat non attribué » (aussi appelé 21<sup>e</sup> mandat). Les mandats d'Éric Van Duyse (audiovisuel privé) et Aurélie Moreau (presse quotidienne), démissionnaires, seront pourvus, en principe, à l'AG de février 2019.

Au [secrétariat général](#) (8 personnes salariées), Michel Devester (AJPP) épaula toujours l'équipe pour un 1/2 temps. A partir du mois d'avril, Sophie Lejoly a travaillé en binôme avec Jean-François Dumont pour assurer la transition au poste de secrétaire général.e adjoint.e. Jean-François Dumont a officiellement pris sa pension le 1<sup>er</sup> août 2018.

A la suite de la démission de Diane Hubert, Justine Pecquet a été engagée, à temps plein, pour un CDD de 6 mois. Elle partage son temps entre la coordination d’AJPro et le secrétariat.

**Dans les instances** où siège l’AJP, 2018 a vu plusieurs réattributions de mandats.

**CDJ.** La catégorie « journalistes » du Conseil de déontologie a enregistré le départ de Jean-François Dumont (AJP), dont le mandat a été repris par Martine Simonis Thierry Couvreur (L’Avenir) a repris le mandat de Nadine Lejaer (Télépro) qui a glissé dans la catégorie « rédacteurs en chef » à la place de Thierry Dupièrèux (ex-L’Avenir). Dans la catégorie « éditeurs », Bruno Clément a repris le siège de Dominique D’Olne, Pauline Steghers celui de Stéphane Rosenblatt et Ann Philipps celui de Nelly Lorthè.

**AADJ.** Jean-François Dumont a démissionné de son poste d’administrateur. Il n’a pas encore été remplacé.

**Commission d’agrèation.** En septembre, Clément Chaumont (WeMedia) a remplacé Sophie Van Iseghem (Roularta) dans la catégorie « éditeurs » de la commission d’agrèation au titre de journaliste professionnel (première instance).

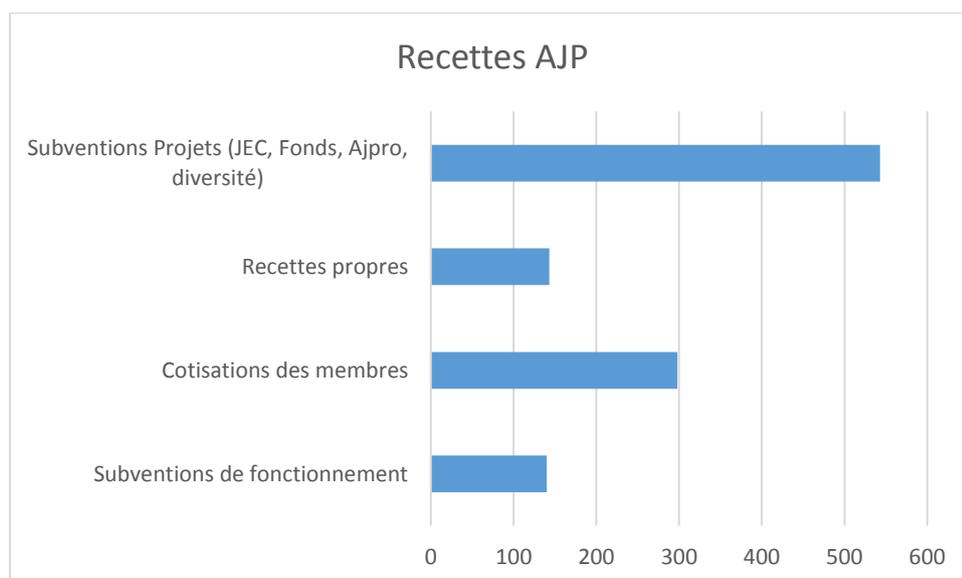
## Nos finances

Les comptes 2018 (attestés par un réviseur d’entreprise) et le budget 2019 seront disponibles et exposés en détail lors de l’assemblée générale.

En voici déjà les grandes lignes :

En 2018, le budget de l’AJP s’est élevé à un peu plus d’1,1 million d’€. De ce budget, 144.000 € ont été perçus pour des organismes tiers (ONP et CDJ) et n’ont fait que transiter par nos comptes. 232.000 € ont été reversés aux journalistes, sous forme de bourses (Fonds pour le journalisme – 190.000 € cette année) ou de défraiement (participation à l’opération Journalistes en classe). Le budget de fonctionnement effectif de l’AJP s’établit donc aux environs de 725.000 €/an.

Origine des recettes de l’AJP



### 3. L’AJP a eu 20 ans !

---



L’AJP a fêté ses 20 ans le 25 octobre 2018 aux Halles Saint Géry à Bruxelles. Une soirée dont la première partie fut sérieuse...avant de faire la fête !

Invité à introduire l’événement, le ministre des médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles, **Jean-Claude Marcourt** (PS), a rappelé que le journalisme est plus que jamais un pilier de notre démocratie. Il a réaffirmé son soutien au journalisme et à l’information de qualité en Fédération Wallonie-Bruxelles, qui reste un défi essentiel dans un contexte où le modèle économique a explosé. Le ministre n’a pas manqué de faire référence au séisme qui secoue les Éditions de l’Avenir pour illustrer son propos.

#### La fédéralisation de l’AGJPB

**Philippe Leruth**, actuel président de la Fédération internationale des journalistes et premier président de l’AJP, est revenu sur la période tumultueuse qui a conduit à la

fédéralisation de l’AGJPB et aux créations de la VVJ et de l’AJP, actées lors d’une assemblée générale extraordinaire de l’AGJPB du 28 février 1998. On peut en lire un compte rendu [dans le dossier que « Journalistes » a consacré à l’événement.](#)

#### Défendre de manière volontariste la profession

Depuis lors, l’AJP a développé de manière volontariste des projets et de nouveaux services : se battre pour la profession et développer la qualité du journalisme. C’est ce qu’a rappelé **François Ryckmans**, président actuel de l’AJP, en revenant sur les différentes actions réalisées par l’AJP depuis 20 ans : le programme d’éducation aux médias « Journalistes en classe » depuis 2001 ; la campagne de soutien aux indépendants « Pigiste pas pigeon » dès 2005, précurseur de la plateforme [www.journalistefreelance.be](http://www.journalistefreelance.be) en 2013 ; la fondation en 2009 du Fonds pour le journalisme ; le lancement en 2010 de nos travaux en égalité et diversité dans les contenus médiatiques comme dans nos rédactions, appuyés par l’outil Expertalia, [www.expertalia.be](http://www.expertalia.be); la création du Conseil de déontologie journalistique (2009) pour un journalisme de qualité et respectueux de nos règles professionnelles ; et enfin, AJPro en 2012, notre outil performant de formation permanente pour les pros.

Outre ces projets spécifiques, il y a la défense quotidienne de nos membres : aide juridique, assistance judiciaire, lobbying politique, expertise et conseils professionnels. Sans oublier nos liens étroits avec les Écoles de journalisme, et nos actions pour leurs étudiants.

#### Rebondir dans un contexte délétère

Avec **Ricardo Gutierrez**, Secrétaire général de la Fédération européenne des journalistes, place aux perspectives de la profession. Il n’a pas manqué de rappeler son optimisme et sa foi dans le journalisme, qui, selon lui, saura rebondir sur le contexte idéologiquement et économiquement délétère que nous traversons actuellement. Il a souligné la singularité de l’AJP dans l’espace européen, structure polymorphe performante, entre syndicat et association, qui offre à la fois des services et des lieux d’expression de solidarité.

Et de solidarité, il en fut également question à l'occasion de cette soirée : **Martine Simonis**, la secrétaire générale de l'AJP, qui animait la soirée, a proposé aux invités présents une ovation de soutien aux équipes de l'Avenir, confrontés à un plan de restructuration d'une violence sociale rare.

La soirée s'est poursuivie dans la convivialité, autour d'un buffet dinatoire. L'occasion de se rencontrer, de réseauter mais aussi de faire la fête !

Retrouvez les photos de la fête : <http://www.ajp.be/lajp-a-20-ans-et-les-a-fetes/>

## 4. Notre communication, nos médias et réseaux sociaux

---

**Le mensuel.** « [Journalistes](#) » (diffusion de 3.300 ex.) a suivi de près les combats des journalistes dans leurs rédactions : les pigistes chez Sudpresse, les licenciements à RTL, les salariés de L'Avenir... *Journalistes* a consacré des dossiers au passage au numérique, aux Fake news, aux Mooks belges... Il a aussi consacré ses pages à relayer le travail mené par l'AJP en collaboration avec différentes universités, comme l'étude relative à [l'information sur les violences sexistes](#). Depuis septembre 2018, le magazine a aussi testé une nouvelle rubrique, « Journaliste à la Une ».

**L'agenda.** [L'édition 2019](#) a été illustrée par le dessinateur Johan De Moor. Ses dessins nous plongent dans l'univers belge, du surréalisme à la BD. Au fil des semaines, il parodie des tableaux célèbres, avec un humour décalé.

**Le site [ajp.be](#)** : le site [ajp.be](#) connaît un trafic en augmentation régulière. En 2018, il compte en moyenne 7.705 sessions (6.816 en 2017) par mois (92.400/an). 5.034 utilisateurs (4.292 en 2017) se rendent chaque mois sur le site (60.408/an). 70% d'entre eux sont originaires de Belgique (France : 13% ; USA : 3%; les autres pays, moins de 1%).

C'est la rubrique « Emploi » qui suscite le plus d'intérêt. Vient ensuite la rubrique « Actu ».

**AJPro et Fonds.** Le [site AJPro](#) a bénéficié d'une refonte complète. L'accent a été mis sur l'offre des formations. Le [site du Fonds](#) pour le journalisme sera également entièrement revu en 2019.



AJP

Éditer le profil

**AJP**

@ajpjournalistes

Association des journalistes professionnels, union professionnelle reconnue. #journalisme #FondsJournalisme #VitrineFonds #Expertalia #déontologie #AJPro

Bruxelles ajp.be

1 407 Abonnements 13 559 Abonnés

Tweets Tweets et réponses Médias J'ain

Vous avez retweeté



un citoyen ordinaire @PAT\_LEF · 15h  
Mener à bien un travail de « slow journalisme » [ajpro.ajp.be/calendrier/men...](http://ajpro.ajp.be/calendrier/men...) via @ajpjournalistes



AJP

AJP @ajpjournalistes · 21h  
Le @DeontoloJ appelle à respecter le

**Le compte Twitter et la page Facebook :** [le compte Twitter de l'AJP](#), actif depuis juin 2009, compte plus de 14.100 abonnés (+600 en 2018), 6.738 Tweets (+700 en 2018) et 44 listes.

Les listes regroupent des journalistes belges francophones selon leurs domaines de compétences (économie, société, politique...), leur fonction (caméraman, photographe...), leur statut (freelance). D'autres listes regroupent des comptes traitant des sujets ou des domaines particuliers ayant un lien avec le journalisme (NTIC, monde académique ou politique, organisations de journalistes...). Les listes, régulièrement enrichies, sont publiques et constituent de bons outils de veille et de curation.

[La page Facebook de l'AJP](#), active depuis le mois de mai 2015, compte près de 2500 « J'aime la page » (+450 en 2018).

Au plan éditorial, le compte Twitter se concentre davantage sur ce qui concerne le journalisme belge francophone ainsi que sur la diffusion des offres d'emploi (usage plus « professionnel »). La page Facebook diffuse des informations plus générales, voire internationales. Pour autant, la page Facebook ne néglige pas le journalisme belge.

La page Facebook d'AJPro compte près de 750 « J'aime la page ». Celle du Fonds pour le journalisme en compte plus de 620.

## 5. Agir pour toute la profession : les actions collectives

En 2018, l'AJP est intervenue dans plusieurs dossiers collectifs, qui concernent toute la profession, toute une rédaction ou une catégorie professionnelle. Certains dossiers collectifs sont également fédéraux et ont été traités en collaboration avec nos collègues de la VVJ, ils font l'objet de la seconde partie de ce chapitre.

### LES DOSSIERS COLLECTIFS FRANCOPHONES ET GERMANOPHONES



#### L'Avenir dans la tourmente

Le management des Éditions de l'Avenir a annoncé le 23 octobre une suppression de 60 emplois équivalents temps plein, soit 25% des emplois. Le front commun (AJP, SDR, Setca, CNE) a [dénoncé les décisions calamiteuses](#) de l'actionnaire Nethys : absence d'investissements pendant 4 ans, absence de stratégie industrielle, tergiversations sur le choix d'une imprimerie et d'un format, synergies publicitaires avec Rossel.

Le plan social a été négocié (en procédure Renault) par les syndicats, l'AJP a été observatrice.

En novembre, les acteurs du dossier ont été auditionnés par le Parlement wallon. L'AJP, par la voie de son délégué aux EDA, a répété la nécessité de sortir de Nethys et a [proposé la création d'une SCOP](#)

(société coopérative des salariés et des lecteurs). L'AJP et la SDR ont également rencontré les acteurs économiques et politiques du dossier.

En interne, le personnel de l'Avenir n'a pas fait grève mais la rédaction a décidé [d'utiliser son propre journal pour informer sur les négociations, les enjeux, les prises de position des uns et des autres](#). Avec intelligence, [humour](#) et un grand professionnalisme, ce que les lecteurs de l'Avenir ont apprécié et soutenu. Une action inédite dans un conflit social qui touche le secteur des médias.

En décembre, les syndicats signaient le plan de restructuration et d'investissements, approuvé au terme d'une [AG houleuse](#). Les pertes d'emplois sont passées à 45 équivalents temps plein, par le biais de prépensions et de départs volontaires.

En ce début 2019, le malaise règne toujours aux EDA : les candidats journalistes à la prépension sont rares, car les calculs sont nébuleux et jugés non conformes aux accords en vigueur pour les journalistes ; à cela s'ajoute le cas du directeur des rédactions – qui a fait l'objet d'une motion de défiance de tout le personnel – continue d'empoisonner le climat social.

#### Arrestation de journalistes : la Police doit s'expliquer

Une équipe de la RTBF, clairement identifiée comme telle, [a été arrêtée par la Police](#) en plein travail, et emmenée au poste, privée de liberté administrativement, le 20 juin 2018 à Steenokkerzeel. L'AJP et la RTBF ont dénoncé une atteinte disproportionnée à la liberté d'informer : l'arrestation administrative de journalistes est une mesure grave, qui ne pourrait se justifier que pour maintenir l'ordre public et la sécurité. En l'espèce, les journalistes concernés ne faisaient que leur travail et n'ont même pas eu l'occasion de quitter les lieux une fois qu'on leur a demandé d'arrêter de filmer. En les arrêtant abusivement, les policiers ont également privé le public de son droit à l'information à propos d'un événement d'intérêt général en cours de déroulement.

[L’AJP a écrit au Premier ministre](#) et au ministre de l’Intérieur. Le parlement a débattu de cette question grave. La [réponse](#) reçue par l’AJP à son courrier est totalement insuffisante et cautionne les comportements policiers abusifs. La RTBF a de son côté saisi le Comité P.

## Droits d’auteur et honoraires freelances : harmonisation

En avril 2018, un accord signé entre l’AJP et Lapresse.be (éditeurs de quotidiens francophones et germanophone) fixe par défaut la répartition entre les honoraires et les droits d’auteur à 50/50. Depuis la loi de 2008 qui a modifié le statut fiscal des droits d’auteur pour en faire des « revenus mobiliers » peu imposés, le flou était de mise chez les journalistes freelances. Quelle part ces droits pouvaient-ils prendre dans la rémunération d’une production ? Aucun texte officiel ne donnait la réponse. Sur la base d’une suggestion officieuse recueillie au cabinet du ministre des Finances de l’époque, l’AJP avait toujours maintenu une consigne unique : 70 % en honoraires et 30% en droits. Cette clé était raisonnable et admise par le fisc. Elle fut largement utilisée dans le secteur de la presse. Un ruling intervenu par ailleurs à la demande des éditeurs flamands en 2017 a également établi la norme de 50/50. Les francophones s’appuient sur ce ruling. Mais contrairement à la situation en Flandre, ils précisent dans le protocole d’accord que la cession des droits d’auteur « peut être limitée à la première publication (droits primaires) ou s’étendre aux publications ultérieures (droits secondaires) ». Cela dépendra donc de l’entreprise de presse à laquelle le freelance collabore... ou de sa force de négociation personnelle.

Fixé « par défaut », le 50/50 peut donc connaître des exceptions. Le protocole cite d’ailleurs le cas des dessinateurs de presse qui peuvent être payés à 100% en droits d’auteur. De même, la republication d’une œuvre précédemment publiée (archives, photos, etc...) est logiquement rémunérée uniquement en droits. En effet, dans ce cas, l’auteur n’a plus fourni de prestation de travail.

Le protocole concerne donc les collaborateurs indépendants de Rossel & Cie, de IPM Group, des Editions de l’Avenir, de Sud Presse, et du Grenz-Echo. Ceux de L’Echo étaient déjà sous la clé 50/50 mais dans la version flamande. Mediafin n’est donc pas signataire du protocole.

## LES DOSSIERS COLLECTIFS TRAITÉS AU PLAN FÉDÉRAL

### Droits d’auteur et GAFA

L’AJP/AGJPB a, comme de nombreuses autres associations de journalistes et leur Fédération européenne (FEJ), soutenu l’adoption de la **directive européenne en matière de droits d’auteur**, qui vise – notamment – à mieux rémunérer la création et les créateurs face aux GAFA. Voté en septembre 2018 par le Parlement EU, le texte prévoit un nouveau droit voisin pour les éditeurs sur leurs publications, pour répondre à l’indexation sans autorisation d’extraits d’articles et de liens hypertextes sur Google ou Facebook. Il prévoit également que les journalistes puissent toucher une partie des revenus tirés des droits voisins. Et cette source de revenus s’ajouterait au paiement des droits d’auteur et du salaire initial. Enfin, le texte renforce la responsabilité des plateformes en ligne par rapport aux violations du droit d’auteur. Le processus d’adoption n’est cependant pas terminé, puisque le texte est en trilogie (négociations entre le Parlement européen, les États membres de l’UE et la Commission).

### Prendre du son : c’est aussi du travail journalistique

Des preneurs de son de la télévision qui travaillent en info sur le terrain ont sollicité l’AJP pour que **l’accès à l’agrégation au titre de journaliste professionnel** leur soit ouvert, comme c’est déjà le cas pour les preneurs de son en radio. L’AJP a ouvert un dialogue avec la Commission d’agrégation francophone, qui a favorablement

tranché : les conditions pour octroyer le titre de journaliste professionnel à ces reporters sont les suivantes : ils doivent aller sur le terrain, participer à des reportages et faire de l'information (à titre principal et rémunéré).

A la demande de l'AJP, la VVJ a également ouvert ce dossier avec la Commission d'agrément néerlandophone, qui a adopté la même attitude, en insistant sur l'examen individuel de chaque dossier.

### Screenings de sécurité : va-t-on bientôt payer pour pouvoir travailler ?

La loi du 23 février 2018, modifiant celle du 11 décembre 1998 relative à la classification et aux habilitations, attestations et avis de sécurité prévoit que toute personne faisant l'objet d'un contrôle de sécurité par les autorités belges recevra une **facture de 50 euros**. À charge pour elle, ou pour son employeur, de payer ce montant. Ceci vaut également pour les journalistes qui couvrent les sommets EU et autres lieux sécurisés où cette attestation préalable est nécessaire.

Au total, pour les activités du Conseil européen, ce sont près de 1.000 journalistes, Belges ou résidant en Belgique, qui sont concernés par cette mesure.

L'AJP/AGJPB (Association générale des journalistes professionnels de Belgique) a écrit au gouvernement pour dénoncer cette mesure et demander que cette procédure d'accréditation, en ce compris la rétribution de 50 euros, soit abandonnée. Elle a fait part également de ses inquiétudes sur l'ampleur de cette nouvelle procédure de screening et a réclamé des garanties sur le respect de la protection des sources journalistiques. Plusieurs rencontres avec les ministres concernés ont eu lieu. Mais contrairement aux promesses qui ont été faites de modifier la loi dans le sens de nos demandes et entre temps de ne pas l'appliquer, les premières factures commencent à arriver chez les journalistes. A suivre en 2019.

### Tu pars en zone à risques ? Tu te débrouilles !

L'AJP et la VVJ ont saisi la Cour constitutionnelle d'un recours en annulation d'une loi qui exclut désormais de **l'assistance consulaire** les personnes qui se rendent en zone dangereuse, en ce compris les journalistes...

La loi du 9 mai 2018 organise en droit belge l'assistance consulaire. Il s'agit certainement d'une avancée en matière de protection des droits fondamentaux, à tout le moins si ce droit est reconnu sans discrimination. Mais ce n'est pas le cas. La loi exclut du bénéfice de l'assistance consulaire les personnes vivant ou se rendant dans une zone où existe un conflit armé ou une situation de troubles intérieurs. Sans exception. Autrement dit, les journalistes qui se trouvent ou se rendent dans une zone à risque ne pourront plus faire appel à l'assistance consulaire en cas de problème (maladie, blessures, arrestation, détention,...).

Le législateur a justifié cette exception en indiquant qu'il souhaitait « responsabiliser le voyageur ». Cette motivation, pour valable qu'elle puisse être dans certaines hypothèses, n'est jamais pertinente en ce qui concerne les journalistes (ni d'ailleurs d'autres professionnels comme le personnel humanitaire) qui ne sont pas des « voyageurs » ! Les journalistes couvrent l'actualité dans toutes les zones du globe, et devraient y recevoir la protection la plus étendue possible. Ceci est d'autant plus important qu'ils constituent des cibles privilégiées d'actes d'intimidation et de violence dans de très nombreux pays.

### Secrets d'affaires : résultat mitigé

La directive européenne sur les secrets d'affaires a été transposée en droit belge. L'AJP/AGJPB a été invitée à une audition par le Parlement belge. L'opposition a relayé nos objections, mais au final la majorité n'en a pas tenu compte : la loi contient des éléments **problématiques pour les journalistes et les lanceurs d'alerte**. Même si le respect de la liberté de la presse et du pluralisme des médias semble préservé en théorie, l'application pratique de la nouvelle loi risque d'entraver sérieusement le travail journalistique : elle n'empêche pas les

procédures-bâillon à l'encontre des journalistes et ne protège pas les lanceurs d'alerte que dans l'hypothèse où ils révèlent des activités illégales.

## Autres dossiers fédéraux

**RGPD** : la Belgique a transposé le Règlement européen relatif à la protection des données personnelles. Ce règlement prévoit que les États doivent prévoir des **exceptions pour les journalistes** – à défaut, impossible pour eux de travailler ! Il a fallu plusieurs mois de rencontres et négociations, mais la plupart des exceptions ont été obtenues et figurent dans la législation.

**Belga** : l'AJP et la VVJ sont intervenues pour soutenir les rédactions de Belga inquiètes du maintien de l'emploi salarié et des conditions de travail. Elles ont également écrit au Gouvernement pour soutenir le renouvellement du contrat de l'Agence dans de bonnes conditions.

**Droit de réponse** : le Sénat a invité l'AJP et la VVJ pour une audition sur la réforme du droit de réponse le 30 novembre 2018.

**Fusion des titres et documents de presse** : l'AJP et la VVJ poursuivent leurs efforts, mais jusqu'ici sans résultat tangible, pour obtenir que soient fusionnés les titres de journaliste (d'information générale / d'information spécialisée), ainsi que les Commissions d'agrégation et les documents de presse.

## 6. Aides individuelles et défense en justice

---

Le **service juridique** de l'AJP répond quotidiennement aux questions des journalistes : barème, tarif, piges, cotisations sociales, pension, licenciement, démission, droits d'auteur, droit à l'image, déontologie, responsabilité professionnelle, TVA, impôts,... le spectre est large ! Au-delà de cette première ligne, le service juridique prend aussi en charge les dossiers qui nécessitent une action judiciaire, soit en demandant, soit en défendant. Il s'agit de **l'assistance judiciaire**, gratuite pour les membres de l'Union.

En 2018, le service juridique a également traité et/ou confié à ses avocats, de nouveaux dossiers relatifs à des licenciements de salariés (3), des vols de photos (3), des problèmes d'octroi de visa (1), des plaintes contre des membres devant le CDJ (2, dont un membre faisant l'objet de plusieurs plaintes), des problèmes liés au calcul des cotisations sociales (1), un problème de non-paiement des droits d'auteur (1), des problèmes d'illégalité de statut professionnel (4). Une action judiciaire soutenue par l'AJP a permis à un indépendant dont la collaboration avait été brusquement interrompue d'obtenir des dédommagements pour rupture fautive.

Près de dix dossiers concernant des journalistes sommés par le fisc de s'expliquer (notamment sur leurs droits d'auteur) ont été confiés à un cabinet d'avocats afin de fournir une réponse coordonnée.

L'AJP a également soutenu les journalistes indépendants du Soir dans leur demande d'une garantie écrite concernant la gratuité de ProUnity (même garantie écrite que celle fournie aux indépendants de Sudpresse).

Dans tous ces dossiers, l’AJP prend en charge les frais liés à la défense du/de la journaliste.

Pour bénéficier de ce service, il faut que le journaliste soit membre, qu’il ait saisi le service juridique de l’AJP et que le conseil de direction ait donné son accord pour l’assistance judiciaire. L’AJP travaille avec plusieurs bureaux d’avocats spécialisés, qui connaissent parfaitement les spécificités liées à la profession.

## 7. La formation permanente : AJPro

Pour sa sixième édition, le catalogue AJPro a proposé 38 formations en 2018, données par 29 formateurs.trices.

A côté des axes « classiques » (Audiovisuel, Presse écrite, Photo, Dossiers thématiques, Carrière et développement personnel) AJPro a à nouveau proposé un volet important de formations numériques, soit 23 formations sur 38.



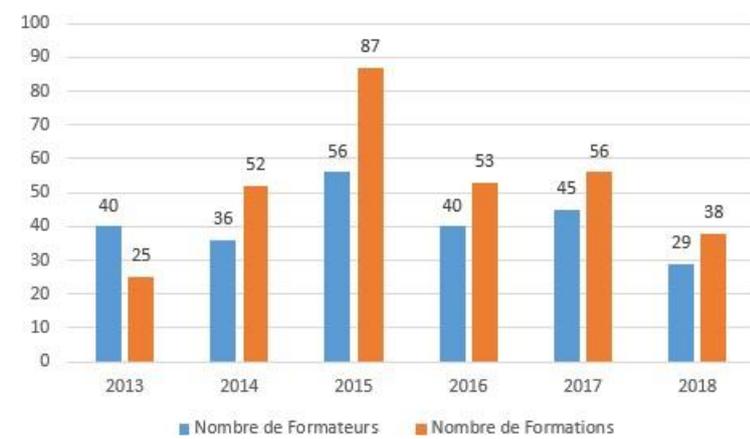
Les participant.e.s :

- **119** personnes différentes enregistrées
- **166** inscriptions enregistrées (ce qui signifie également que certain.e.s s’inscrivent plusieurs fois, voir graphique ci-après).

En 2018, AJPro a également organisé 20 formations dans le cadre du « plan de formation numérique pour la presse écrite », convention entre les éditeurs et l’AJP. Elles ont été suivies par 99 participant.e.s. 8 formations ont également été organisées à la demande pour 61 participant.e.s.

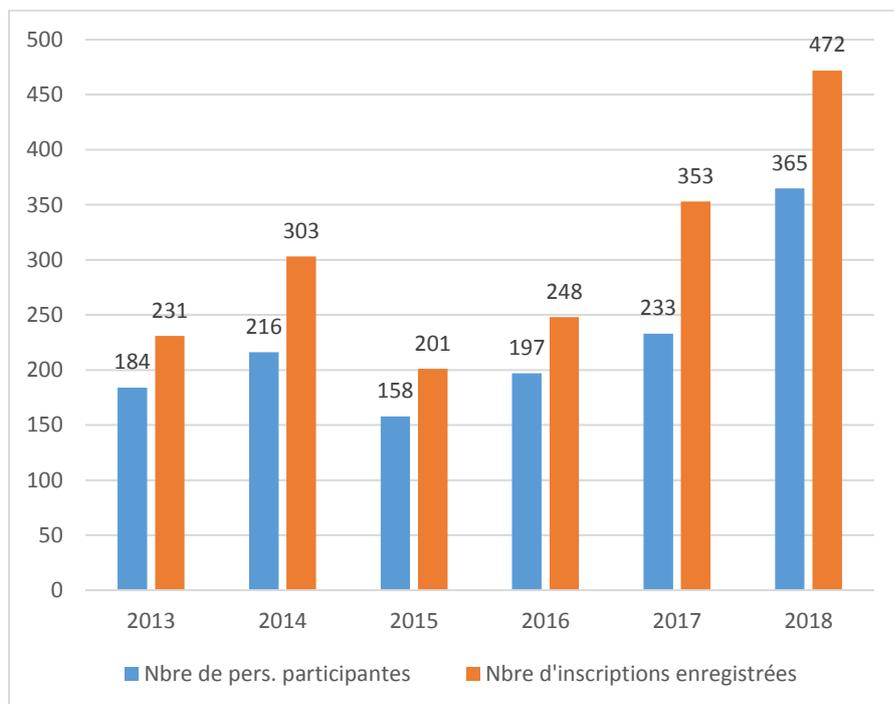
**Au total, au cours de l’année 2018, que ce soit via le catalogue, pendant la Summer school ou lors d’une formation organisée, 365 personnes ont suivi une ou plusieurs formation(s) proposée(s) par AJPro, soit 472 inscriptions.**

### *L’offre d’AJPro depuis sa création en avril 2013*



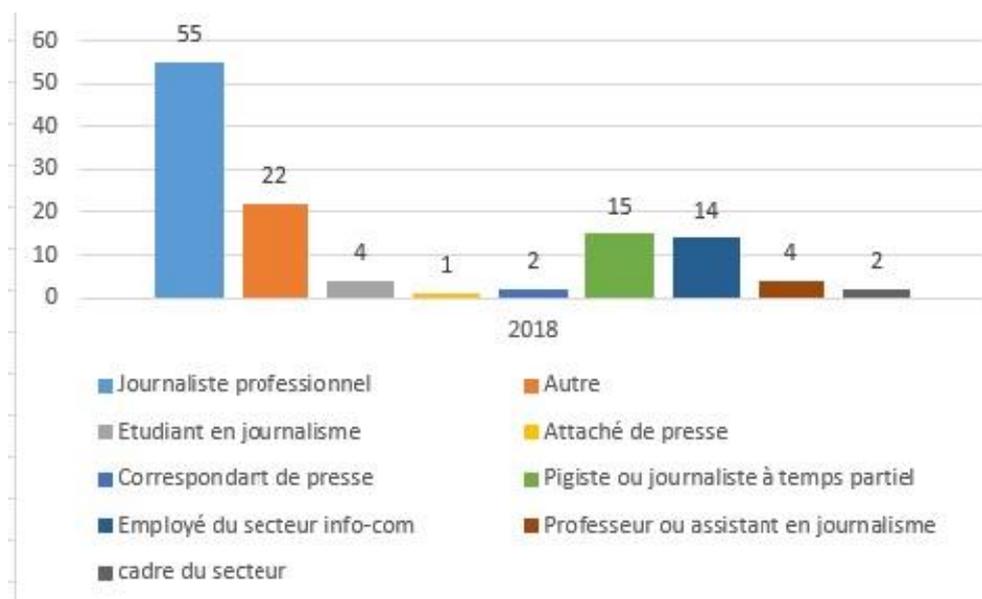
### **AJPro: participants et inscriptions enregistrées**

Evolution de la fréquentation d’AJPro : à gauche, les personnes inscrites, à droite les inscriptions totales (certaines personnes ont donc suivi plusieurs formations).



### **Le public cible**

En 2018, les journalistes professionnel.le.s étaient à nouveau les plus nombreux.se.s à s’inscrire aux formations du catalogue AJPro (55), suivis notamment par les pigistes ou journalistes à temps partiel (15) et par les employé.e.s du secteur info-com (14).



### La Summerschool

La 6<sup>e</sup> édition de la **Summer school** a été organisée sur 4 jours, du lundi 27 août au jeudi 30 août, au Domaine du Chant d'Oiseau à Woluwe-St-Pierre.

Elle a proposé 17 formations données par 13 formateurs. Nous avons atteint cette année un taux record de participation avec 36 participants en moyenne par jour. Au total, **86** personnes ont assisté à un ou plusieurs jours de la Summer school, dont une quarantaine de journalistes professionnels et une dizaine d'étudiants en journalisme.



[Toutes les images de la Summerschool sont ici !](#)

Une des soirées de la Summerschool est consacrée à un Speed dating Emploi & Piges. Organisée pour la première fois dans le grand patio du Résidence Palace, elle a, à nouveau, remporté un vif succès : 55 candidats ont rencontré 27 employeurs issus de 15 médias.

## 8. Fonds pour le journalisme : c'est reparti pour 4 ans !

**Le Fonds a 9 ans** – Depuis sa création il a organisé **37 appels** à projets. **211 bourses** ont été versées à **127 journalistes** différents. **55 médias** en ont bénéficié. De nombreuses enquêtes, des projets de jeunes journalistes, plutôt des indépendants, un grand nombre de femmes journalistes...

**En 2018, la Convention de financement du Fonds par la Fédération Wallonie-Bruxelles a été renouvelée pour une période de 4 ans (soit jusqu'au 31/12/2021). Le financement du Fonds est passé de 250.000 € à 275.000 €.**

**En 2018, 22 projets** ont été financés - Comme chaque année, quatre appels à projets ont eu lieu : **39** demandes de journalistes nous sont parvenues, sollicitant une aide totale de 396.805 euros. **22** projets ont été soutenus pour un montant total de 190.836 euros (des bourses de 2.005 à 15.000 euros).

**27 diffusions** - En termes de diffusion/publication, 27 projets ont abouti en 2018. Ils sont tous présentés sur le nouveau site vitrine du Fonds <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/>.

Beaucoup de qualité !

Des enquêtes :

- **Bernard Crutzen**, Malaria Business <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Malaria-Business>
- **Sandrine Warsztacki**, Y a-t-il un pilote dans la classe ? <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Y-a-t-il-un-pilote-dans-la-classe>
- **Quentin Noirfalisse**, Amiante : la catastrophe au ralenti <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Amiante-la-catastrophe-au-ralenti>
- **Olivier Bailly**, Les seigneurs des Ardennes <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Les-seigneurs-des-Ardenne>
- **Frédéric Loore**, Au cœur du trafic des migrants <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Au-coeur-du-traffic-de-migrants-en-Belgique>
- **David Leloup**, Pensionnés liégeois : des millions dilapidés <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Au-coeur-du-traffic-de-migrants-en-Belgique>

Des grands reportages :

- **Aurélie Moreau**, La guérilla kurde <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Plongee-au-coeur-de-la-guerilla-kurde>
- **Isabelle Masson-Loodts**, En terre contaminée <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/En-terre-empoisonnee>
- **Daphné Van Ossel**, Mémoires vives <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Memoires-vives>
- **Olivier Papegnies – Valentine Van Vyve**, Koglweogo <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Immersion-dans-le-monde-des-Koglweogo>
- **Thierry Michel**, Enfants du hasard <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Enfants-du-hasard>
- **Quentin Jardon**, Robert Cailliau, l'oublié du web, <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Robert-Cailliau-l-oublie-du-Web>

**14 journalistes primés, un record !** – Quatorze projets soutenus par le Fonds ont reçu des prix de journalisme pendant l'année 2018, en Belgique ou à l'étranger :

- **Jérôme Durant et Patrick Séverin**, *Les nouveaux pauvres*, Prix du Parlement de la FWB <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Les-nouveaux-pauvres>
- **Bernard Crutzen (4)**, *Malaria Business*, Prix de la presse et de la critique à Tournai, Prix reporter sans frontières à Saint-Omer, Prix du public à Saint-Omer, Prix du développement durable à Montréal <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Malaria-Business>
- **Thierry Michel (5)**, *Enfants du hasard*, Prix du jury des jeunes européens à Biarritz, Grand prix du documentaire à Valenciennes, Prix des étudiants à Valenciennes, Prix du public à Alger, Médaille Gandhi de l'Unesco <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Enfants-du-hasard>
- **Jawad Rhalib (2)**, *Au temps où les arabes dansaient*, Prix du public à Nyon, Prix du film sur l'art à Bruxelles
- **Virginie Nguyen**, *Gaza, la débrouille après la guerre*, Prix ANI à Perpignan <http://www.fondspourlejournalisme.be/vitrine/Gaza-la-debrouille-apres-la-guerre>

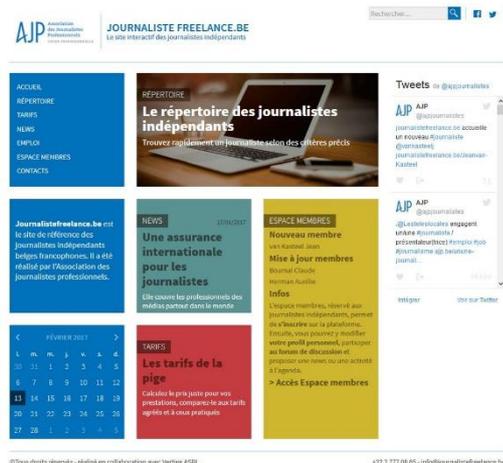
- **Valentine Van Vyve et Olivier Papegnies**, *Koglweogo*, Visa d'or de l'information numérique à Perpignan <http://www.fondspourlejournisme.be/vitrine/Immersion-dans-le-monde-des-Koglweogo>

**Le Fonds pour le journalisme est une initiative de l'AJP. Il est financé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un [jury indépendant](#) statue sur les demandes.**

## 9. La plateforme numérique pour les indépendants

[www.journalistefreelance.be](http://www.journalistefreelance.be)

La [plateforme numérique JournalisteFreelance.be](#), mise en ligne depuis 2015, est un outil qui offre aux journalistes indépendants différents services. Ceux-ci ont notamment pour objectif d'augmenter la visibilité du travail journalistique et de valoriser les productions de ses membres.



La progression de la fréquentation du site est constante : 250 000 visites depuis son lancement, pour une moyenne de 180 à 200 visites/jour.

Le [répertoire](#), qui compte actuellement 180 journalistes freelances, a pour objectif de permettre de trouver, selon des critères de recherche (compétences, domaines d'activité, langue de travail...), un journaliste indépendant capable de traiter un sujet particulier.

Le [calculateur de pignes](#) et les [tarifs](#) permettent de donner des références pour négocier un tarif horaire décent, et pour savoir quels sont les tarifs qui sont (enquête sur les tarifs) ou devraient (barèmes agréés) être appliqués.

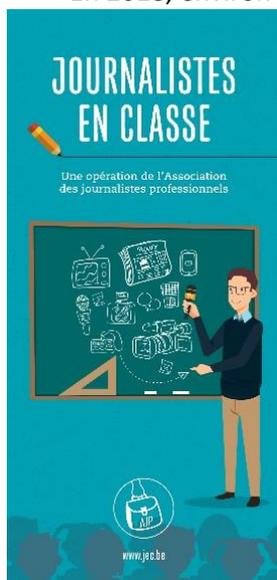
Les [news](#) permettent de communiquer des infos relatives à la profession et aux membres.

L'[agenda](#) répertorie les activités (formations, conférences, évènements...) susceptibles d'intéresser les journalistes indépendants.

En 2019, en vue de créer du lien entre les indépendants, des soirées de discussions autour de thématiques professionnelles seront organisées. L'AJP envisage d'explorer d'autres pistes pour faciliter le sentiment de communauté au sein des indépendants, notamment par le coworking.

## 10. Dans les écoles : journalistes en classe

- En 2018, environ 70 journalistes se sont rendus 338 fois dans les écoles. Ces visites se sont réparties comme suit : 113 en classes primaires, 197 en secondaire, 2 dans l'enseignement spécialisé, 5 en alphabétisation, 1 en OISP, 19 en supérieur et 1 pour les profs relais de l'opération Ouvrir mon Quotidien.



- **Elargie au secteur Jeunesse** (maisons de jeunes, mouvements scouts,...) fin 2016, l'opération a mis du temps à démarrer. L'ensemble du subside n'avait d'ailleurs pas été utilisé fin 2017, et l'AJP a obtenu de recevoir le solde durant le premier semestre 2018. Entre octobre 2017 et mai 2018, 16 interventions ont été effectuées. L'AJP a demandé le renouvellement du subside et a obtenu un nouveau montant de 10.000 euros. Il y a eu 14 rencontres programmées entre juin et décembre 2018.

- Nous avons poursuivi le travail de modernisation des outils pédagogiques. Trois nouvelles vidéos ont été réalisées par la société de Joan Roels pour remplacer le DVD « Profession journalistes ». Ces trois capsules de 5 à 7 minutes suivent des journalistes de télévision, de radio et de presse écrite dans leur travail de terrain.

Les vidéos ont été mises en ligne sur la chaîne Youtube de l'AJP, et nous disposons d'une version avec sous-titres.

Reportage presse écrite : <https://youtu.be/kdV3CIUvKKY>

Reportage presse radio : <https://youtu.be/cWfsl2eFSaw>

Reportage presse audiovisuelle : <https://youtu.be/kwlZhYppdgs>

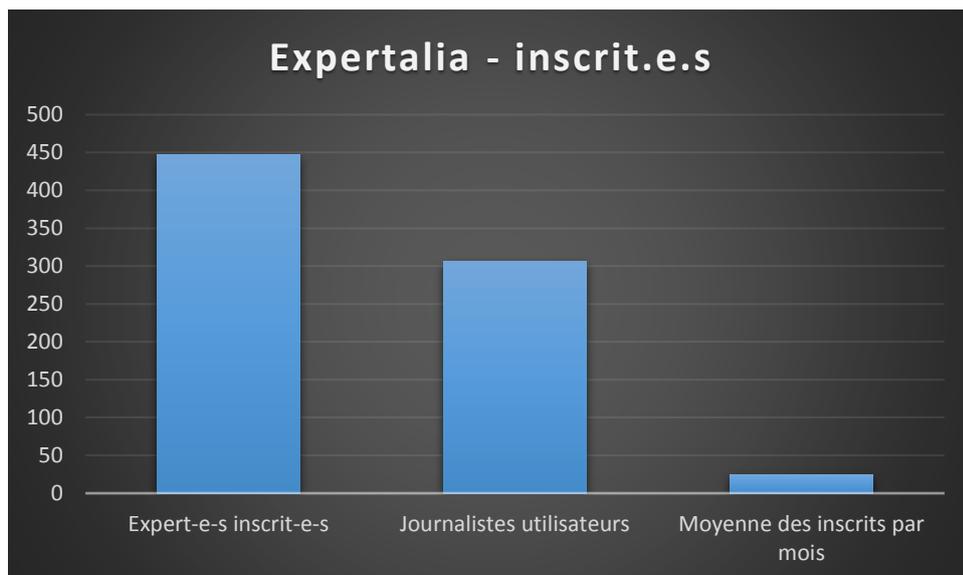
## 11. Égalité et diversité

2018 marque la dernière année de la convention 2017-2018, signée avec la Direction Egalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles et les ministres Isabelle Simonis et Jean-Claude Marcourt. Les deux ministres soutenaient plusieurs projets sur les années 2017 et 2018 à hauteur de 60.000€.

### 11.1 LE DÉVELOPPEMENT ET LE SUIVI DE LA BASE DE DONNÉES EXPERTALIA



Lancée fin 2016, la base de données en ligne [Expertalia.be](https://www.expertalia.be) compte actuellement près 450 expert-e-s inscrit-e-s. Pour accéder aux données privées des expert-e-s, [l'inscription des journalistes sur le site](#) est nécessaire, ce que 306 journalistes ont fait.



### Media coaching : former les expertes à intervenir dans les médias

Depuis 2017, Expertalia bénéficie d'un partenariat avec la cellule Diversité de la RTBF, qui avait déjà réalisé une série de vidéos de présentation des expert-e-s pour la conférence de lancement.

La RTBF s'est engagée à organiser, avec l'AJP, trois sessions de **media coaching** par an, pendant trois ans.

Ce partenariat permet de former des expert-e-s inscrit-e-s sur [www.expertalia.be](http://www.expertalia.be). Les participant-e-s s'inscrivent sur base volontaire. En 2017, ce sont 30 expert-e-s qui ont été formé-e-s à intervenir en radio et en télévision, en situation, par deux coachs professionnels : Florence Hainaut (télévision) et François Ryckmans (radio). L'AJP est en charge de la coordination des communications et invitations des expert-e-s à s'inscrire, et assure une présence sur place lors de la journée de formation.



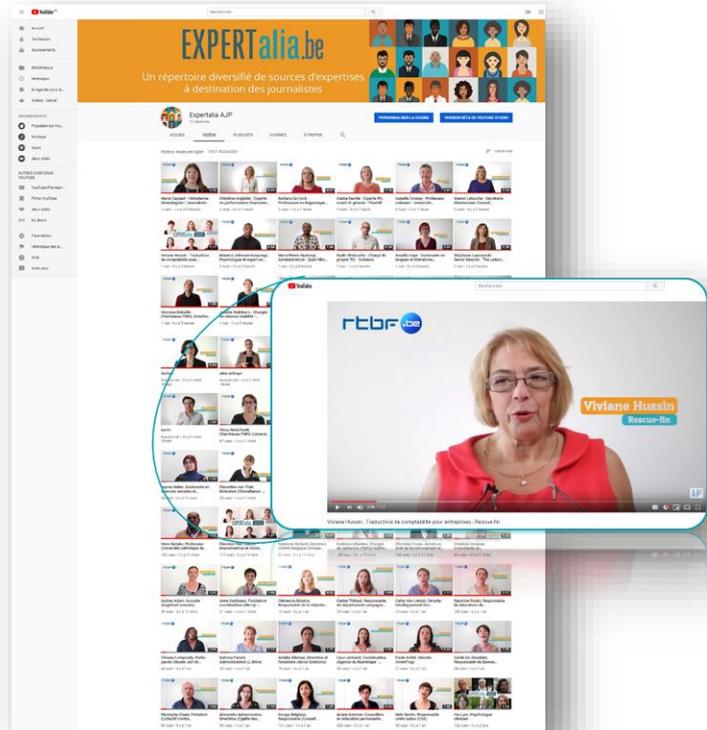


Au terme de cette journée de formation, chaque participant.e tourne une capsule de présentation vidéo dans laquelle ils/elles répondent à trois questions : *Qui êtes-vous? - Quel est votre domaine d'expertise? - Sur quel thème d'actualité un journaliste peut-il faire appel à vous?*

Les capsules sont ensuite mises en ligne sur [Youtube](#), intégrées dans la [fiche de l'experte](#) et utilisées par l'AJP dans ses différentes communications ([Newsletters](#), [actus sur Expertalia.be](#), réseaux sociaux, etc.). Le ou la journaliste peut consulter la vidéo et savoir directement sur quels sujets l'expert-e peut être interviewé-e.

### Master Class : un pitch du tonnerre

Toujours en partenariat avec la RTBF, l'AJP a également organisé deux « master class » pour apprendre aux expert-e-s à « pitcher » leur expertise (construire leur message, le mettre en forme, prendre la parole en public, etc.).



## Donner de la visibilité aux expertes entrepreneuses



**Elles entreprennent**

Portrait

**Portrait - Valérie Viatour, Fondatrice de Chiveo - Informatique appliquée TIC et NTIC**

Ingénieure civile en géologie de formation, Valérie Viatour s'est rapidement intéressée à l'informatique. C'est même devenu sa spécialité, par la porte des Big data...

Lire la suite

Un partenariat a été signé le 9 octobre 2017 entre l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (reprise par la Sowalfin depuis décembre 2018), dans le cadre du projet « Expertalia ». La convention de trois ans (2017-2018-2019) prévoit un financement de 20.000€ par an pour la réalisation de plusieurs objectifs visant la **promotion de profils « entrepreneuses »** parmi les expertes de la base de données Expertalia. Un plan d'action a été mis en place et prévoit, en autres, s'identifier des profils d'entrepreneuses expertes et de les inviter à rejoindre Expertalia, de réserver 3 places par session de formation à 3 entrepreneuses, d'alimenter la section sur le site rassemblant les actualités des entrepreneuses inscrites, etc.

Ce financement a notamment permis à l'AJP de créer une section dédiée aux entrepreneuses intitulée « **Elles entreprennent** » (on y retrouve les actualités, des portraits, des capsules vidéos, ... des entrepreneuses inscrites sur le site).

Une série de portrait d'entrepreneuses sont également réalisés par la journaliste Véronique Pipers, cette dernière ayant remporté l'appel d'offre lancé par l'AJP pour la réalisation de portrait sous l'angle « role model » / parcours de réussite. Les interviews « Portrait » sont publiées au rythme d'une par mois.

### 11.2 TRAITEMENT MÉDIATIQUE DES VIOLENCES CONTRE LES FEMMES



L'Assemblée participative pour les droits des femmes, Alter Egales, est une initiative de la Ministre des Droits des Femmes, Isabelle Simonis. En 2017, les débats se sont focalisés sur la manière dont les médias rapportent les violences faites aux femmes. Alterégales souhaitait établir une série de recommandations aux journalistes qui rapportent ces événements.

L'AJP a pointé la nécessité d'objectiver les faits, en amont de la construction de ces recommandations. Deux chercheuses de l'UCL (Sarah Sepulchre et Manon Thomas) ont réalisé une étude dont les résultats ont été présentés le 19 avril 2018.

#### Ci-après, quelques-unes des conclusions tirées de cette étude :

- Les violences faites aux femmes sont traitées majoritairement sous la rubrique « faits divers », souvent sous forme de brèves.
- Les analyses plus approfondies sont apportées par d'autres personnes que le journaliste: associations de femmes, représentant-e-s politiques, syndicats, ...
- Les victimes femmes sont très peu décrites, sauf quand il s'agit de célébrités. Les auteurs de violences ne sont pas beaucoup plus détaillés.
- Les raisons invoquées par les auteurs pour justifier leurs violences (ivresse, rupture amoureuse,...) sont reprises telles quelles dans les articles, sans que le journaliste rappelle qu'il ne s'agit pas d'un motif valable pour agresser ou tuer une femme.

- L'écriture journalistique peut être problématique quand elle met en avant des phénomènes anecdotiques (statistiques des hommes battus) ou utilise du vocabulaire minimisant les agressions.

Pour aider les journalistes et les rédactions dans leur traitement des violences faites aux femmes, l'AJP a rédigé, sur base des constats de l'étude et des ressources existantes, [une série de recommandations](#) rappelant de contextualiser les faits, de choisir soigneusement son vocabulaire ou encore de ne pas hésiter à solliciter les expertises de terrain.

Pour consulter l'étude et les recommandations : [www.ajp.be/violencesfemmes-l-etude](http://www.ajp.be/violencesfemmes-l-etude).

### 11.3 GENRE ET ÉGALITÉ DANS LES MÉDIAS



L'AJP et le LaPIJ (Laboratoire des Pratiques et Identités Journalistiques-ULB) ont réalisé une [étude approfondie sur les femmes dans la profession de journaliste](#).

Avec un taux de féminisation du groupe professionnel des journalistes autour de 30%, la Belgique apparaît relativement hors norme par rapport au reste des pays européens. Les femmes journalistes semblent abandonner la carrière plus rapidement non seulement que les hommes, mais aussi que leurs consœurs étrangères.

L'objectif de l'étude était donc de réaliser [un diagnostic des problèmes rencontrés par les femmes journalistes de Belgique francophone tout au long de leur carrière](#), afin de proposer des mesures et des plans d'action à leur intention.

#### La méthodologie :

[5 focus groupes](#) ont été réalisés entre novembre 2017 et juin 2018 : trois auprès de femmes journalistes et deux auprès d'hommes journalistes. Au total, 19 journalistes ont été interrogés. [15 femmes ayant quitté le journalisme](#) ont participé à des entretiens individuels approfondis dont l'objectif était de comprendre pourquoi les femmes quitteraient plus massivement que les hommes le monde du journalisme belge francophone. [11 entretiens ont été menés avec des représentants de directions de dix médias généralistes francophones](#). L'objectif étant de donner la parole aux personnes qui sont amenés à gérer les carrières et les relations avec les journalistes au sein des directions des médias. [507 journalistes ont répondu à un questionnaire](#) diffusé en septembre/octobre 2018 auprès de l'ensemble des journalistes professionnels et stagiaires, issus de médias généralistes comme spécialisés.

Les résultats de l'étude, ainsi que les propositions d'actions à mettre en place (formations à la négociation, formations au management, campagne contre le harcèlement et le sexisme au travail), ont été présentés lors d'une journée d'étude en novembre 2018.

Les résultats, particulièrement interpellants, parfois alarmants, sont consultables sur le site de l'AJP : [www.ajp.be/journalistesfemmes](http://www.ajp.be/journalistesfemmes). Les propositions plébiscitées, ainsi que celles spontanément émises par les journalistes formeront la base de la campagne que l'AJP va développer en 2019 et 2020 pour

l'égalité dans les rédactions. Une campagne adressée aux journalistes, hommes et femmes, ainsi qu'aux employeurs du secteur.

#### **11.4 BAROMÈTRE DE L'ÉGALITÉ ET DE LA DIVERSITÉ EN PRESSE QUOTIDIENNE**

Dans le cadre de sa convention 2017-2018, l'AJP doit également réaliser la troisième édition de [l'étude de l'égalité et de la diversité en presse quotidienne belge francophone](#). L'encodage des données a été terminé fin 2018. Les résultats seront publiés dans le courant de l'année 2019.

- [Toutes les études et brochures diversité sont consultables sur \[www.ajp.be/diversite\]\(http://www.ajp.be/diversite\) et peuvent être commandées gratuitement en version imprimée sur \[www.ajp.be/librairie\]\(http://www.ajp.be/librairie\).](#)

## 12. L'AJP dans les médias, les colloques, les jurys, les débats...

L'AJP est sollicitée et intervient dans les médias, les écoles, les colloques, les manifestations à propos du journalisme, de son évolution, des médias, de la déontologie, de la liberté d'expression, de la diversité...

#### L'AJP dans les écoles de journalisme

- 17/04 - UMons : la profession de journaliste
- 04/05 - Ihecs : journalisme entrepreneurial : le statut des journalistes
- 15/05 - ULB : « Diplômé.e et après ? »
- 02/10 – ULB : l'AJP et l'affiliation étudiant
- 05/10 – Condorcet : l'AJP et l'affiliation étudiant
- 08/11 - ULiège : l'AJP et l'affiliation étudiant
- 13/11 - Présentation de l'AJP à l'UMons
- 19/11 - HELHa : l'AJP et l'affiliation étudiant
- 26/11 - UCLouvain : l'AJP et l'affiliation étudiant
- 26/11 : UCL Mons : conférence diversité dans les médias
- 10/12 - Ihecs : « diplômé.e et après ? »

#### Conférences, débats, colloques, jurys – en Belgique

- 29/03 : Média School Day RTBF
- 03/05 : Participation à Difference Day (Bruxelles)
- 16/05 : Débat sur le traitement journalistique des violences faites aux femmes (Nuit des médias de l'Ihecs)
- 12/06 : ULB « La place des jeunes dans les médias »
- 28/06 - IHECS : La défiance des citoyens vis-à-vis des médias.
- 31/08 : Jury du concours « Tous fous ? Parler autrement de la santé mentale » (Fondation Roi Baudouin)
- 28/09 : présidence du jury du festival du journalisme en devenir (ULB)
- 19/10 : Participation à la recherche-action OMQ numérique
- 23/11 : « L'information journalistique », MédiaCoach Média Animation.
- 23/11 : Colloque PAC – Charleroi : traitement journalistique des violences contre les femmes
- 06/12 : CSC – Bruxelles – Formation sur le traitement journalistique des violences contre les femmes
- 13/12 : Louvain La Neuve – EJM – Après midi d'études sur les violences contre les femmes et les médias

- 13/12 : Colloque d'Amnesty International et du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur les 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- 19/12 : Liège – Maison de la presse – Débat sur le photojournalisme

#### Conférences, débats, colloques – [International](#)

- 13-14/02 : Formation FEJ/ETUI à Gdansk : trade union strategies on training and education
- 11-16/03 : New York : 62e session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW62)
- 04-06/06 – Lisbonne : AG FEJ
- 10-11/10 : séminaire de la FEJ à Stockholm sur les conditions de travail des journalistes indépendants

#### On parle de l'AJP dans les médias

1. **28/01/2018** : Jean-François Dumont, La Première (Les Décodeurs) : « *L'objectivité journalistique, une utopie ?* » - [https://www.rtf.be/auvio/detail\\_les-decodeurs?id=2303999](https://www.rtf.be/auvio/detail_les-decodeurs?id=2303999)
2. **31/01/2018** : Martine Simonis, TV5 Monde info (les terriennes): « *Meurtre d'Alexia Daval : accident ou féminicide, les mots qui claquent dans les médias* » - <https://information.tv5monde.com/terriennes/meurtre-d-alexia-daval-accident-ou-feminicide-les-mots-qui-claquent-dans-les-medias>
3. **26/02/2018** : Martine Simonis, La DH : « *Guerre ouverte entre L'Avenir et sa maison-mère Nethys* » - <http://www.dhnet.be/actu/belgique/guerre-ouverte-entre-l-avenir-et-sa-maison-mere-nethys-5a931557cd70f0681dd6c5a7>
4. **01/03/18** : Martine Simonis, Le Vif : « *Chez IPM (La Libre, la DH), "ça passe ou ça casse"* » - [www.levif.be/actualite/belgique/chez-ipm-la-libre-la-dh-ca-passe-ou-ca-casse/article-normal-806909.html](http://www.levif.be/actualite/belgique/chez-ipm-la-libre-la-dh-ca-passe-ou-ca-casse/article-normal-806909.html)
5. **30/04/2018** : Martine Simonis, Trends Tendances : « *Protection des données : "Des dérogations insuffisantes"* » <http://trends.levif.be/economie/politique-economique/protection-des-donnees-des-derogations-insuffisantes/article-normal-833699.html>
6. **02/05/2018** : Jean-François Dumont, La Première (Débats Première) : « *Les journalistes respectent-ils suffisamment la déontologie ?* » - [https://www.rtf.be/auvio/detail\\_debats-premiere?id=2343668](https://www.rtf.be/auvio/detail_debats-premiere?id=2343668)
7. **04/06/2018** : Jean-François Dumont, La Première (Débats Première) : « *Désinformation et Fake news* » - [https://www.rtf.be/auvio/detail\\_debats-premiere?id=2357597](https://www.rtf.be/auvio/detail_debats-premiere?id=2357597)
8. **21/06/2018** : Sophie Lejoly, Le plus de Matin Première : « *Arrestation abusive de journalistes RTBF* » - [https://www.rtf.be/auvio/detail\\_le-plus-de-matin-premiere?id=2365279](https://www.rtf.be/auvio/detail_le-plus-de-matin-premiere?id=2365279)
9. **21/06/2018** : Sophie Lejoly, Le Soir : « *Migrations: la presse interdite de séjour* » - [www.lesoir.be/163972/article/2018-06-21/migrations-la-presse-interdite-de-sejour](http://www.lesoir.be/163972/article/2018-06-21/migrations-la-presse-interdite-de-sejour)
10. **20/06/2018** : Martine Simonis, La Libre Belgique : « *L'arrestation d'une équipe de la RTBF est "une atteinte intolérable à la liberté d'informer"* » <http://www.lalibre.be/actu/belgique/l-arrestation-d-une-equipe-de-la-rtbf-est-une-atteinte-intolerable-a-la-liberte-d-informer-5b2a4e795532a29688918bb9>
11. **24/06/2018** : Martine Simonis, « Les décodeurs » (La première): « *Quels sont les droits et devoirs du travail* » - [https://www.rtf.be/auvio/detail\\_quels-sont-les-droits-et-devoirs-du-travail-journalistique?id=2366663](https://www.rtf.be/auvio/detail_quels-sont-les-droits-et-devoirs-du-travail-journalistique?id=2366663)

12. **03/07/2018** : Martine Simonis, EJO : « *La production de l'information peut-elle se défaire de son sexisme ?* » <https://fr.ejo.ch/formats-pratiques/initiatives-egalite-medias-francophones>
  
13. **31/07/2018** : Sophie Lejoly, RTBF.be : « *Les journalistes devront payer 50 euros pour participer aux sommets européens* » [https://www.rtb.be/info/belgique/detail\\_les-journalistes-devront-payer-50-euros-pour-participer-aux-sommets-europeens?id=9985213](https://www.rtb.be/info/belgique/detail_les-journalistes-devront-payer-50-euros-pour-participer-aux-sommets-europeens?id=9985213)
  
14. **31/07/2018** : Sophie Lejoly, AFP : « *Sommets de l'UE : la Belgique instaure une taxe de sécurité pour les journalistes* » <https://www.msn.com/fr-fr/news/monde/sommets-de-lue-la-belgique-instaure-une-taxe-de-s-c3-a9curit-c3-a9-pour-les-journalistes/ar-BBLjX4u>
  
15. **31/07/2018** : Sophie Lejoly, LeSoir.be : « *Les journalistes belges devront payer 50 euros pour participer aux sommets européens* » <http://www.lesoir.be/170763/article/2018-07-31/les-journalistes-belges-devront-payer-50-euros-pour-participer-aux-sommets>
  
16. **31/07/2018** : Sophie Lejoly, belga : « *Sommet européen - Les journalistes devront s'acquitter d'un droit de 50 euros pour un contrôle de...* »
  
17. **01/08/2018** : Sophie Lejoly, De Tijd : « *Europese top verslaan ? België verplicht screening van 100 euro* »
  
18. **31/07/2018** : Sophie Lejoly, Iesco : « *LA COUVERTURE DES SOMMETS EUROPÉENS COÛTERA DÉSORMAIS 50 EUROS AUX JOURNALISTES* » <http://leseco.ma/medias/68787-la-couverture-des-sommets-europeens-coutera-desormais-50-euros-aux-journalistes.html>
  
19. **31/07/2018** : Sophie Lejoly, HLN : « *Belgische journalisten moeten voortaan 50 euro betalen voor veiligheidsscreening op Europese toppen* » <https://www.hln.be/nieuws/binnenland/belgische-journalisten-moeten-voortaan-50-euro-betalen-voor-veiligheidsscreening-op-europese-toppen~aa496f6a>
  
20. **31/07/2018** : Sophie Lejoly, LIDER : « *Surprise: Le sommet de Bruxelles coûtera maintenant 50 euros aux journalistes* » <https://lider.media/aktualno/biznis-i-politika/svijet/iznenadenje-summiti-u-bruxellesu-odsad-ce-se-novinarima-naplacivati-50-eura/>
  
21. **01/08/2018** : Sophie Lejoly, LeSoir.be : « *La Commission européenne tacle «la taxe Michel» imposée aux journalistes pour les sommets européens* » <http://www.lesoir.be/170866/article/2018-08-01/la-commission-europeenne-tacle-la-taxe-michel-imposee-aux-journalistes-pour-les>
  
22. **01/08/2018** : Sophie Lejoly, tin tức : « *La Belgique a commencé à percevoir des frais de sécurité pour les journalistes* » <https://baotintuc.vn/the-gioi/bi-bat-dau-thu-le-phi-an-ninh-doi-voi-cac-nha-bao-20180801073856159.htm>
  
23. **01/08/2018** : L'AJP (texte Sophie Lejoly), LeVif.be : « *Les journalistes belges devront "payer" pour assister aux conseils européens* » <https://www.levif.be/actualite/belgique/les-journalistes-belges-devront-payer-pour-assister-aux-conseils-europeens/article-normal-872815.html>

24. **01/08/2018** : Martine Simonis, RTBF JT 19h30 : « *EUROPE / 50 euros pour un badge de sécurité* » [https://www.rtb.be/auvio/detail\\_jt-19h30?id=2381025&t=777](https://www.rtb.be/auvio/detail_jt-19h30?id=2381025&t=777) (voir vidéo sauvegardée dans dossier également)
25. **01/08/2018** : Sophie Lejoly, vrt.be : « *Europese Commissie tegen nieuwe Belgische bijdrage voor journalisten op EU-top* » <https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2018/08/01/europese-commissie-tegen-nieuwe-belgische-bijdrage-voor-journal/>
26. **01/08/2018** : AGJPB, metro : « La Commission « n'apprécie pas » la loi belge qui prévoit un paiement par les journalistes » <https://fr.metrotime.be/2018/08/01/news/la-commission-napprecie-pas-la-loi-belge-qui-prevoit-un-paiement-par-les-journalistes/>
27. **24/08/2018** : Sophie Lejoly, Studeo (supplément Rossel) : « Des journalistes pour éduquer aux médias »
28. **19/10/2018** : Martine Simonis, BX1 : « Le Cordon sanitaire doit-il s'appliquer au PTB ? » <https://bx1.be/news/cordon-sanitaire-sappliquer-ptb/>
29. **23/10/2018** : Martine Simonis, l'Avenir : « La réaction de l'AJP à l'annonce de la restructuration à l'Avenir: «Une erreur historique de l'actionnaire » [https://www.lavenir.net/cnt/dmf20181023\\_01247087/la-reaction-de-l-ajp-a-l-annonce-de-la-restructuration-a-l-avenir-une-erreur-historique-de-l-actionnaire](https://www.lavenir.net/cnt/dmf20181023_01247087/la-reaction-de-l-ajp-a-l-annonce-de-la-restructuration-a-l-avenir-une-erreur-historique-de-l-actionnaire)
30. **23/10/2018** : Association des journalistes professionnels, RTBF : « Un quart des emplois supprimés aux éditions de «L'Avenir » <https://plus.lesoir.be/186225/article/2018-10-23/un-quart-des-emplois-supprimes-aux-editions-de-lavenir>
31. **24/10/2018** : Association des journalistes professionnels, RTBF : « Crise de la presse écrite: "Ce n'est pas parce qu'on bascule vers le digital qu'on perd nécessairement de l'emploi" » [https://www.rtb.be/info/medias/detail\\_crise-de-la-presse-ecrite-ce-n-est-pas-parce-qu-on-basculer-vers-le-digital-qu-on-perd-necessairement-de-l-emploi?id=10054872](https://www.rtb.be/info/medias/detail_crise-de-la-presse-ecrite-ce-n-est-pas-parce-qu-on-basculer-vers-le-digital-qu-on-perd-necessairement-de-l-emploi?id=10054872)
32. **24/10/2018** : Martine Simonis, l'Avenir : « Une erreur historique de l'actionnaire » (voir dossier copie)
33. **26/10/2018** : Martine Simonis, Le Monde : « La presse francophone belge en grande difficulté » [https://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2018/10/25/la-presse-francophone-belge-en-grande-difficulte\\_5374400\\_3236.html](https://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2018/10/25/la-presse-francophone-belge-en-grande-difficulte_5374400_3236.html)
34. **29/10/2018** : Martine Simonis, l'Avenir « Philippe Lawson devrait faire un pas de côté ». [https://www.lavenir.net/cnt/dmf20181028\\_01249236/philippe-lawson-devrait-faire-un-pas-de-cote](https://www.lavenir.net/cnt/dmf20181028_01249236/philippe-lawson-devrait-faire-un-pas-de-cote)
35. **29/10/2018** : Sophie Lejoly, RTBF (Débats Première) : « L'État doit-il se mêler des fake news? » [https://www.rtb.be/auvio/detail\\_debats-premiere?id=2415769](https://www.rtb.be/auvio/detail_debats-premiere?id=2415769)

36. **12/11/2018** : Didier Malempré (Trends tendance) : « Editions l’Avenir : la direction doit revenir avec des propositions « convenables » <https://trends.levif.be/economie/entreprises/editions-l-avenir-la-direction-doit-revenir-avec-des-propositions-convenables/article-normal-1052431.html>
37. **12/11/2018** : Sophie Lejoly (Canal C) : Débat sur l’avenir de l’Avenir
38. **14/11/2018** : Martine Simonis (La Libre Belgique) : « La presse francophone est-elle de gauche ? » (voir pdf dossier joint)
39. **14/11/2018** : Sophie Lejoly (L’Avenir) : « Patokh Chodiev voudrait se faire oublier » (voir pdf)
40. **18/11/2018** : Martine Simonis (RTBF) : « L’Avenir : L’AJP demande à la ministre de tutelle de Nethys de geler le plan social » [https://www.rtbf.be/info/medias/detail\\_l-avenir-l-ajp-demande-a-la-ministre-de-tutelle-de-nethys-de-geler-le-plan-social?id=10076084](https://www.rtbf.be/info/medias/detail_l-avenir-l-ajp-demande-a-la-ministre-de-tutelle-de-nethys-de-geler-le-plan-social?id=10076084)
41. **29/11/2018** : Sophie Lejoly (Sudpresse.be) : « Gilets jaunes : un journaliste présent samedi soir à Charleroi va déposer plainte » <https://www.sudinfo.be/id88333/article/2018-11-29/gilets-jaunes-un-journaliste-present-samedi-soir-charleroi-va-deposer-plainte>
42. **4/12/2018** : Martine Simonis (La Première, les Décodeurs) : « ‘J’peux pas, j’ai climat !’ : les journalistes, des manifestants comme les autres ? [https://www.rtbf.be/info/inside/detail\\_ce-dimanche-certains-journalistes-avaient-climat-eux-aussi-les-journalistes-des-manifestants-comme-les-autres?id=10087732](https://www.rtbf.be/info/inside/detail_ce-dimanche-certains-journalistes-avaient-climat-eux-aussi-les-journalistes-des-manifestants-comme-les-autres?id=10087732)
43. **15/12/2018** : AJP, Le Soir : « Pourquoi les journalistes femmes quittent la profession » (p. 12)
44. **15/12/2018** : AJP, L’Avenir : « Etre femme journaliste, c’est galère » (p. 7)
45. **15/12/2018** : AJP, La Libre : « Journaliste et femme, pas vraiment simple » (p. 3)
46. **16/12/2018** : Sophie Lejoly (La Première, les Décodeurs) : « Femmes journalistes, la galère ? » [https://www.rtbf.be/auvio/detail\\_femmes-journalistes-la-galere?id=2436872](https://www.rtbf.be/auvio/detail_femmes-journalistes-la-galere?id=2436872)
47. **19/12/2018** : Martine Simonis (Medialog, RTBF) : [https://www.rtbf.be/auvio/detail\\_medialog-le-mag?id=2438520](https://www.rtbf.be/auvio/detail_medialog-le-mag?id=2438520)